

Règlement du 10^{ème} Grand Concours International de Poésie et de Textes courts AMAVICA 2023

en collaboration avec les Mille-Poètes en Méditerranée



Article 1 / Thème. Le concours est organisé par l'association AMAVICA en partenariat avec Les Mille-Poètes en Méditerranée. Il s'adresse à toute personne adulte d'expression française. Cette année, le thème choisi est : « **La vigne et le vin, vigneron et vigneronne** ».

Article 2 / Dates. Ce concours est ouvert **du 10 novembre 2022 au 15 mai 2023**

Article 3 / Mode de participation. Vous avez la possibilité de participer par voie postale ou par dépôt en ligne.

Article 4 / Catégories. Les différentes catégories dans lesquelles vous pouvez concourir sont : poésie classique, sonnet, paroles de chanson, poésie néoclassique, poésie libre, poésie libérée, prose poétique, calligramme, conte, nouvelle, haïku, tanka et humour.

Préparation du concours

Article 5 / Forme. Chaque texte portera un titre, sera dactylographié et rédigé sur une seule page. Il ne pourra en aucune façon excéder 30 vers, ou 30 lignes. Tous les écrits dépassant 30 vers, 30 lignes ou plus d'une page ne pourront pas être pris en compte par le jury. Le texte sera rédigé si possible en police Calibri ou Times New Roman 12 au recto d'une page d'un format A4, et ce en **quatre exemplaires**.

- La forme retenue devra obligatoirement être indiquée sur chaque exemplaire en haut et à gauche de la page. Si cette consigne n'est pas respectée, le texte sera obligatoirement éliminé. En haut à droite, inscrire **3 lettres** en majuscules et **2 chiffres** qui serviront de **CODE** (exemple ABC 12).
- Aucun signe distinctif ne doit figurer sur le texte ou sur la page.
- Afin de ne pas se tromper de catégorie, les participants pourront se référer aux bons ouvrages de versification française, ou aux remarques émanant de notre jury et publiées en annexe sur notre site (<https://amavica.info/remarques-du-jury-des-concours-precedents/>).

Article 6 / Anonymat. Dans une enveloppe de confidentialité cachetée sur laquelle vous inscrirez le code confidentiel choisi, joindre une feuille sur laquelle sera réitéré ce même code, puis mentionner vos noms, adresse, numéro de téléphone, adresse mail, ainsi que la liste des poèmes envoyés et leur catégorie. Joindre également deux enveloppes timbrées à vos noms et adresse pour que nous puissions vous faire parvenir le palmarès 2023 et le règlement du prochain concours de poésie.

Article 7 / Règlement des frais de participation. La participation au Grand Prix AMAVICA 2023 est de 10 € pour un texte et 5 € pour chaque texte supplémentaire. Le paiement par chèque sera établi à l'ordre d'AMAVICA. Ce tarif est valable pour les participants appartenant à la Communauté Européenne et à l'Espace Économique Européen.

- Pour les candidats francophones hors Communauté Européenne et Espace Économique Européen, l'envoi ne devra pas être supérieur à 10 textes en tout. Le tarif correspondant sera alors de 2 € par texte réglable uniquement en ligne sur le site AMAVICA : <https://amavica.info/depot-de-textes-concours-2023/>

Si vous êtes concerné par ce dernier cas, merci de nous fournir un justificatif de domicile.

Participation par courrier postal

Article 8 / adresse

Les envois répondant aux critères ci-dessus doivent être déposés par courrier à l'adresse suivante :

AMAVICA, Concours de Poésie
13, Rue du Château
34310 CAPESTANG (France)

Participation en ligne

Article 9 / Envoi par Internet. Pour participer à notre concours par le biais d'Internet, voici comment procéder :

- Étape 1 : Préparez par avance deux fichiers, un contenant la fiche d'anonymat, et l'autre contenant tous les textes que vous souhaitez déposer.

Pour les textes à déposer, chaque texte devra être mis sur une seule page sur laquelle doit apparaître en haut à gauche la CATÉGORIE du texte (exemple : POÉSIE CLASSIQUE, POÉSIE LIBRE...) et en haut à droite le CODE choisi (exemple : ABC 123).

- Étape 2 : Vérifiez que tous les textes que vous souhaitez nous transmettre se trouvent bien sur ce même fichier. Ajoutez à cet ensemble une fiche d'anonymat (voir Article 6 du règlement).

Une fois ces fichiers complets préparés, il faut les sauvegarder en DOC ou en PDF. Attention, vous ne pourrez pas charger des fichiers ODT ou DOCX, car ils ne permettent pas de conserver la confidentialité. Il faut également vérifier que dans chaque texte, rien ne permet de vous reconnaître.

- Étape 3 : Allez sur le site amavica.info, sur l'onglet « Dépôt de textes pour le concours 2023 » ou bien tapez : <https://amavica.info/depot-de-textes-concours-2023/>

- Étape 4 : Le système vous demandera alors de préciser vos coordonnées, de régler ensuite la somme due pour votre participation 2023, et de déposer vos textes en pièce jointe.

- Étape 5 : Par la suite, vous recevrez un mail avec un billet de dépôt de votre document.

Vous pouvez trouver un exemple de page de dépôt de textes à l'adresse suivante :

<https://amavica.info/exemple-de-fichier/>

Date et prix

Article 10 / Date limite d'envoi des textes et consignes

- Votre participation devra nous parvenir au plus tard le **15 mai 2023**.

- Les résultats vous seront communiqués courant septembre 2023.

- Toute candidature ne respectant pas la totalité des consignes ci-dessus ne sera malheureusement pas prise en compte.

- La participation au concours vaut acceptation de ce règlement.

Article 11 / Les prix.

À l'issue du concours, seront décernés :

- le Grand Prix Hélène Picard,
- le Prix de la Francophonie,
- ainsi qu'au moins cinq autres Prix. Le jury s'accorde le droit d'en modifier le nombre en fonction de la qualité des textes reçus.

La remise des prix aura lieu en automne.

Article 12 / Anthologie. Dans la mesure où nous déciderions de publier une anthologie avec les textes reçus, toute participation au concours vaut autorisation de publication.

La présidente du jury